

Le Temps, 16 mai 2006

Première photo de l'aide sociale en Suisse: familles et jeunes chômeurs surexposés

STATISTIQUES. Pour la première fois en 2004, les données de l'aide sociale ont été collectées de façon unifiée au niveau national. L'Office fédéral de la statistique a pu brosser, avec les cantons, un premier tableau de la pauvreté en Suisse.

Sylvie Arsever
Mardi 16 mai 2006

Un enfant de cinq ans, une mère divorcée, un jeune homme qui n'a terminé que sa scolarité obligatoire: tels sont les profils les plus fréquents des bénéficiaires de l'aide sociale. La première collecte unifiée de données au niveau national confirme ce qu'on pressentait: les familles, surtout monoparentales ou nombreuses, sont particulièrement exposées au risque de pauvreté. Et pour les générations qui arrivent sur le marché du travail dans le climat de morosité actuel, l'absence de formation ne pardonne pas.

Pour la première fois en 2004, les statistiques de l'aide sociale ont été élaborées de façon unifiée au niveau suisse. Presque: certains cantons n'ont été en mesure de livrer leurs chiffres que pour le second semestre, tous n'ont pas pu fournir d'informations pour l'ensemble de leurs communes. Mais tels qu'ils sont, estime l'Office fédéral de la statistique (OFS), les chiffres sont représentatifs. Ils permettent de dresser le premier tableau de la Suisse de la pauvreté.

Trois habitants sur cent dépendent de l'aide sociale. Ils habitent avant tout dans les centres urbains où ils forment 5% de la population. Les assistés sont également cinq sur cent parmi les enfants de moins de 10 ans. En cause: la très grande fragilité des familles monoparentales et/ou nombreuses. Une personne élevant seule ses enfants sur huit dépend de l'aide sociale pour boucler ses fins de mois. A partir de trois enfants, le risque de ne pas s'en tirer sans aide augmente également pour les couples.

Entre 18 et 25 ans, on compte encore 4% de bénéficiaires, et jusqu'à 7% dans les centres urbains. Là, le principal problème est lié à la difficulté d'entrer

sur le marché du travail, surtout pour les jeunes sans formation professionnelle. Un tiers d'entre eux seulement sont occupés, le plus souvent apprentis ou en formation. Ceux qui cherchent un emploi n'ont souvent pas droit à des allocations de chômage.

Les générations antérieures s'en tirent mieux. Vers 40-45 ans, le taux de personnes assistées s'établit à 3,5%, en légère hausse sur les dix années précédentes – sans doute un tournant difficile à négocier sur le marché du travail. Ensuite, les perspectives s'améliorent: 2% d'assistés à 60 ans, 0,3% au-delà de 65 ans. Des classes d'âge qui ont accédé au marché du travail dans des temps plus fastes et pu se constituer une prévoyance vieillesse. Et dont les plus démunis peuvent compter sur des aides ciblées – comme les prestations complémentaires AVS-AI – qui leur évitent de tomber à la charge de l'assistance.

L'aide sociale peut être ponctuelle: on connaît une mauvaise passe dont on sortira ou d'autres aides – rente invalidité, pension alimentaire, par exemple – tardent à venir. Ces bons cas se trouvent parmi les 46% de bénéficiaires qui ont moins d'un an de prestations derrière eux. Dans les 54% restants, on trouve les personnes plus exposées, notamment les parents seuls qui représentent 63% des bénéficiaires de longue durée.

Un tiers de ceux qui ont cessé de toucher des prestations en 2004 ont vu leur situation économique s'améliorer. Un quart a obtenu une rente d'assurance sociale, un dixième une autre prestation. Un quart a disparu des statistiques sans laisser de traces.

La nouvelle statistique de l'aide sociale ne doit pas seulement permettre de tirer une photo plus précise du phénomène. A terme, elle ambitionne de pouvoir servir d'instrument de pilotage politique. Pas tellement sur l'aide sociale elle-même: les critères pour en bénéficier sont les mêmes dans toute la Suisse et ne laissent guère de marge de manœuvre aux politiques cantonales. Mais sur l'efficacité des efforts d'insertion qui l'accompagnent. Et sur ce qui se passe en amont. L'existence d'aides ciblées, par exemple pour les chômeurs ou les familles, a une incidence directe sur le nombre d'assistés. Le Tessin, ainsi, doit en partie ses bons résultats à une politique familiale très active. Et si Genève n'est, pour une fois, pas lanterne rouge (et affiche même un score de 3,5% d'assistés très honorable pour un canton-ville), c'est

notamment grâce aux subsides généreux versés aux familles sous forme d'aide au logement ou au paiement de l'assurance maladie.

Ces données devraient être incorporées dans la statistique d'ici 2008, permettant d'affiner les choix. Des aides financières ciblées peuvent être plus avantageuses pour la collectivité qu'une prise en charge sociale inutile. Et, une fois la photo nette, elle permettra aussi de voir plus vite les effets d'une décision de politique sociale: raccourcissement de l'indemnisation des chômeurs ou sévérité accrue pour l'octroi des rentes AI par exemple.

[top](#)

Un bénéficiaire sur deux est étranger

Sans passeport suisse, on est plus souvent assisté: une question sociale.

Sylvie Arsever

C'est le chiffre qui fait mal: alors qu'un habitant sur cinq n'a pas de passeport à croix blanche, un bénéficiaire de l'aide sociale sur deux est étranger. Les âges les plus critiques sont 15 ans (8% d'assistés) et 45-50 ans (6%).

Dans le climat que l'UDC a instauré autour aussi bien de l'aide sociale que des migrations, c'est explosif. Aussi Pascal Couchepin s'est-il efforcé, en présentant ces résultats, de désamorcer la bombe. Il a rappelé l'apport des étrangers à la prospérité suisse: un million et demi d'entre eux travaillent en Suisse et y paient des impôts pour 87000 assistés. Cette surreprésentation, fait-il valoir par ailleurs, est la conséquence d'une politique migratoire désormais abandonnée: l'importation de main-d'œuvre peu qualifiée.

Car, plus que national ou politique, le phénomène est social. Pas trace, dans cette statistique, de requérants ou de personnes au bénéfice d'une admission provisoire. Les étrangers comptabilisés, précise Robert Fluder, à la section de sécurité sociale de l'OFS, sont des détenteurs de permis B ou C. Qui ont comme caractéristiques d'être en général peu formés, d'être employés dans des métiers – restauration, nettoyage, commerce de détail – mal

payés et où il ne fait pas bon vieillir. De parfois mal manier le français et de former de plus grandes familles.

Tous les cantons ne sont pas égaux devant le phénomène. Fribourg, le Jura, Nidwald et Uri comptent peu d'étrangers dans leur population générale mais de nombreux étrangers assistés.

Fribourg, ainsi, avec 15% d'étrangers en tout, assiste une proportion d'étrangers (48%) presque égale à Genève (52%) dont la population générale en compte 38%. Des phénomènes où le profil social de la population étrangère joue sans doute un rôle. Entre autres.

[top](#)

© Le Temps, 2006 . Droits de reproduction et de diffusion réservés.